

# La 1<sup>re</sup> Printemps de Cabannes

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CABANNES



UN ÉQUIPEMENT PRIORITAIRE  
POUR NOTRE JEUNESSE

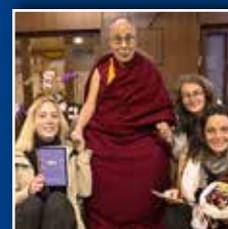
*C'est entouré de nombreux élus que le maire Gilles MOURGUES a procédé à la pose de la première pierre du nouvel accueil de loisirs sans hébergement le 27 mars dernier.*



**P. 6-7** EHPAD  
Interview du maire



**P. 20** Le succès  
du carnaval



**P. 27** L'extraordinaire  
périple d'Anaïs et Jessica

## [p3](#) **Éditorial**

---

## [p4-5](#) **Conseil Municipal**

---

Présentation des conseillers

## [p6-7](#) **Interview**

---

Fermeture de l'EHPAD :

“La colère n’est pas retombée !”



## [p8](#) **Agriculture**

---

Les jardins familiaux voient le jour

## [p9](#) **Grands projets**

---

Le nouveau centre de loisirs sort de terre

Pose de la première pierre fin mars



## [p10](#) **Aménagement**

---

L'eau de la fontaine coule à nouveau

Le giratoire de la Plaine

Création d'une nouvelle placette sur l'espace Rousset

## [p11-12](#) **Urbanisme**

---

Une résidence seniors verra bientôt le jour

Réaménagement du centre urbain,  
projet phare du mandat

Des travaux menés au cimetière

Notre château inscrit au patrimoine français



## [p13](#) **Vie Associative**

---

Devoir de mémoire à l'occasion du 19 mars

Défense des traditions

## [p14-15](#) **Finances**

---

Le poids de l'énergie dans notre budget...

## [p16-17](#) **Culture**

---

Un programme exceptionnel pour le  
festival de blues

Un cheminement ludique dans le Cabannes d'antan



## [p18](#) **Culture**

---

Les nombreux rendez-vous de la médiathèque

## [p18](#) **Enfance / Jeunesse**

---

Des services de plus en plus attractifs

Colonie à Auroux

## [p19](#) **Affaires Scolaires**

---

Les atouts de la restauration scolaire

Des travaux dans nos écoles

Des ateliers sur le temps périscolaire



## [p20](#) **Vie Associative**

---

Le grand succès du carnaval

Li Recouleto de Cabano a fêté ses vingt ans



## [p21](#) **Environnement**

---

Pour des actions individuelles plus fortes

## [p21](#) **Sécurité**

---

Accueil à la police municipale

Prévention sécurité

## [p22](#) **Libre Opinion**

---

## [p23](#) **Affaires Sociales**

---

Le Centre communal d'action sociale

a déménagé



## [p24](#) **Personnel Municipal / État Civil**

---

Un dialogue social renouvelé et renforcé

avec le personnel communal

Travaux pratiques de sécurité-incendie

## [p25](#) **Intercommunalité**

---

Le permis de louer pour lutter contre  
l'habitat indigne



## [p26](#) **Vie Locale**

---

## [p27](#) **Aventure**

---

L'extraordinaire périple à deux roues  
d'Anaïs et Jessica de Cabannes jusqu'en  
Inde



## [p28](#) **Agenda**

---

**Chères Cabannaises, chers Cabannais,  
Chers amis,**

C'est avec fierté et beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous. Pendant deux ans, la crise sanitaire a suspendu nombre de rendez-vous auxquels nous étions attachés. Certaines traditions, qui nous semblaient acquises, sont finalement devenues des moments exceptionnels. Nous en avons d'autant plus apprécié nos retrouvailles le 21 janvier dernier. J'ai eu l'immense joie de vous revoir nombreux pour mes premiers vœux à la population ! Je tiens à vous remercier pour votre présence et surtout nos échanges qui m'avaient tant manqué. Je tiens à remercier également le personnel municipal pour l'organisation de cette belle cérémonie.

Vous retrouverez dans cette revue municipale de printemps, des éléments du discours que j'ai prononcé, qui dessine le cap que nous voulons donner à CABANNES pour les années à venir. Un cap autour de deux axes clairs : L'enthousiasme, qui donne l'élan pour faire avancer notre commune, et la raison, qui nous permet de regarder en face les crises que nous traversons et d'essayer autant que possible d'en faire des opportunités.

Ainsi, la crise sanitaire a fait émerger des solidarités nouvelles ; tandis que la crise énergétique nous invite à accélérer notre chemin commun vers davantage de sobriété, indispensable face à l'urgence climatique.

Un dossier m'a particulièrement affecté en 2022, celui de notre maison de retraite Eugène Blache qui venait juste de fêter ses 120 ans !

Comme vous l'avez très bien compris, notre maison de retraite a fermé ses portes et nous n'avons rien pu faire, malgré notre cohésion sur ce dossier et toute l'énergie déployée pour empêcher cette issue inhumaine et absurde ! Ce dossier nous a profondément marqués car, bien sûr, nous étions tous contre cette fermeture brutale !

Tous les résidents ont été transférés, l'heure est au nettoyage, au déménagement du mobilier et du matériel. J'ai une pensée émue pour les résidents, leurs familles, le personnel, je leur souhaite de belles années et surtout de la sérénité.

Autres sujets complexes et autres enjeux : La crise énergétique est un obstacle majeur qui pèse sur nos finances publiques. Le grand défi pour 2023 a donc été, comme dans toutes les communes de France, de réaliser

un budget équilibré et sain malgré l'explosion des coûts de l'énergie, l'inflation galopante, et la baisse des aides de l'État qui grignote inlassablement nos marges de manœuvre au fil des années.

Je dois dire que jamais nous n'aurions pu imaginer que la première partie du mandat serait marquée par deux crises sans précédent, la crise du Covid puis la crise énergétique. Mais enfin, "il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités", dit-on ; alors face à cette réalité nous assumerons notre devoir en responsabilité.

Outre les mesures de sobriété énergétique qui ont été prises, d'autres mesures écologiques se sont imposées à nous. Nous avons modifié nos pratiques habituelles vers des consommations plus responsables. Il en va de la responsabilité de chacun de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs et nos écoles. Au quotidien, la municipalité est entièrement impliquée dans la gestion rigoureuse des dépenses publiques ; car il ne saurait être question d'impacter davantage le pouvoir d'achat de nos concitoyens. C'est pourquoi nous maintenons les mêmes taux communaux d'imposition.

Cependant une autre crise s'annonce, celle des ressources en eau. Notre département est d'ores et déjà en alerte sécheresse ; nous suivons attentivement cette évolution tout en nous préparant déjà à un été sans précédent, alors même que nous avons dû faire face en 2022 à la plus grosse sécheresse depuis plus d'une génération.

Pour permettre un apport d'eau supplémentaire, depuis des siècles, nos agriculteurs dévient cet or bleu de la Durance pour enrichir nos terres et permettre la production de fruits, légumes, foin et céréales. En faisant cela, ils permettent à nos nappes phréatiques de se maintenir et garantissent l'approvisionnement en eau potable pour la plupart des habitants, desservis par le réseau d'eau potable ou par captage notamment en campagne.

Malgré ces défis à relever, et malgré la guerre qui sévit aux portes de l'Europe, nous nous efforçons de ne pas céder à la morosité. Nos fêtes communales 2022 ont eu un grand succès et un taux de fréquentation record : Le défi 999, la nuit du blues, notre fête de la Sainte-Madeleine, la charrette de la Saint-Michel, le goûter avec les aînés, le forum des associations, notre marché



de Noël ont été quelques-uns de ces temps forts.

Pendant la période des fêtes de fin d'année, nous avons habillé notre village avec des décorations de Noël en luminaires de faible consommation. La commune est aussi ce lieu de partage et de convivialité que nous connaissons. Les associations nous ont offert de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux, culturels et de plaisir.

Au-delà des crises et des contraintes, j'aspire tout de même à un peu de répit pour la deuxième partie du mandat, afin que nous puissions nous consacrer en priorité à la conduite des projets inscrits à notre programme.

Nous allons donc poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières, l'objectif étant de boucler les budgets sans alourdir les finances communales.

Les pages qui suivent vous offrent des retours en image sur l'année 2022, elles vous annoncent de prochains événements, elles vous présentent des réalisations récentes ou en cours de mise en œuvre, etc.

Je vous laisse donc découvrir les reportages de cette nouvelle revue trimestrielle, "La Primeur de Cabannes" : Elle est conçue par l'équipe municipale, agents, élus, pour que toutes les Cabannaises et tous les Cabannais reçoivent le même niveau d'information, de manière fluide et régulière, directement dans leur boîte à lettres. Bonne lecture !

**Le Maire  
Gilles MOURGUES**

## Vos élus au conseil municipal

A l'occasion de la séance publique du conseil municipal du 8 mars dernier, le maire Gilles Mourgues a procédé à une répartition des délégations dans sa majorité municipale.



**Gilles MOURGUES**  
*Maire*



**Josiane HAAS-FALANGA**  
*1<sup>ère</sup> Adjointe*  
*Culture, tourisme et Communication*



**Guillaume BARRIOL**  
*4<sup>ème</sup> Adjoint*  
*Urbanisme et grands projets, gestion du patrimoine immobilier, développement économique*



**Marlène AUGIER**  
*5<sup>ème</sup> Adjointe*  
*Action sociale, bel âge et animations séniors, logements sociaux, jumelage et emploi*



**Frédéric BLARQUEZ**  
*6<sup>ème</sup> Adjoint*  
*Vie associative, fêtes et cérémonies, sports*



**Manon NOËL-GAMET**  
*7<sup>ème</sup> Adjoint*  
*Agriculture et environnement*



**Richard BENEJEAN**  
*Conseiller Municipal*  
*Délégué à la colonie d'Auroux et manifestations taurines*



**Patrick PORTE**  
*Conseiller Municipal*  
*Délégué à l'optimisation des ressources de la collectivité*



**Vincent LEVEQUE**  
*Conseiller Municipal*



**Sandrine REBUFFAT**  
*Conseillère Municipale*



**Steve LEBELLE**  
*Conseiller Municipal*



**Jérôme DELCOURT**  
*Conseiller Municipal*



**Joséfa CHUECOS**  
*Conseillère Municipale*



**Maggie SOLER**  
*Conseillère Municipale*



**Jean-Louis CLOEZ**  
*Conseiller Municipal*



**André RATTIER**  
*Conseiller Municipal*



**Alain JOUBERT**  
*Conseiller Municipal*



**François CHEILAN**  
*Conseiller Municipal*



**Christian ONTIVEROS**

*2<sup>ème</sup> Adjoint*

*Travaux et services techniques, ressources énergétiques*



**Sandra LUCZAK**

*3<sup>ème</sup> Adjointe*

*Affaires scolaires, enfance, jeunesse, restaurant municipal, CLSH et colonie d'Auroux*



**Hugo JAUBERT**

*8<sup>ème</sup> Adjoint*

*Services financiers, commande publique, outils et transition numérique*



**Bettina BERTRAND**

*Conseillère Municipale*

*Déléguée aux sécurités publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde*



**Sandrine AELVOET**

*Conseillère Municipale*



**Marie DUMAS**

*Conseillère Municipale*



**Nicolas LIGNY**

*Conseiller Municipal*



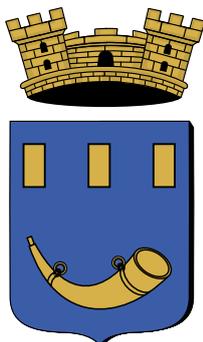
**Annie VASAÏ**

*Conseillère Municipale*



**Nelly TARLANT**

*Conseillère Municipale*



## COMMISSIONS MUNICIPALES

### Travaux et services techniques :

Gilles MOURGUES, *Président*, Christian Ontiveros, *Vice-Président*, Guillaume Barriol, Frédéric Blarquez, Steve Lebel, Nicolas Ligny, Jérôme Delcourt, François Cheilan, André Rattier

### Affaires scolaires, enfance, jeunesse, restaurant scolaire, CLSH et colonie d'Auroux :

Gilles MOURGUES, *Président*, Sandra Luczak, *Vice-Présidente*, Richard Benejean, Sandrine Rebuffat, Marie Dumas, Maggie Soler, Josépha Chuecos, Jean-Louis Cloez, François Cheilan

### Services financiers et commande publique, outils et transition numérique :

Gilles MOURGUES, *Président*, Hugo Jaubert, *Vice-Président*, Patrick Porte, Sandrine Rebuffat, Frédéric Blarquez, Sandra Luczak, Christian Ontiveros, Jean-Louis Cloez, François Cheilan

### Urbanisme, gestion patrimoine immobilier, développement économique et grands projets :

Gilles MOURGUES, *Président*, Guillaume Barriol, *Vice-Président*, Sandrine Rebuffat, Manon Noël-Gamet, Hugo Jaubert, Christian Ontiveros, Vincent Leveque, Jean-Louis Cloez, François Cheilan

### Action sociale, bel âge et animations seniors, logements sociaux, emploi et jumelage :

Gilles MOURGUES, *Président*, Marlène Augier, *Vice-Présidente*, Annie Vasaï, Marie Dumas, Sandrine Aelvoet, Bettina Bertrand, Steve Lebel, André Rattier, François Cheilan

### Vie associative, fêtes et cérémonies, sport :

Gilles MOURGUES, *Président*, Frédéric Blarquez, *Vice-Président*, Richard Benejean, Hugo Jaubert, Maggie Soler, Marie Dumas, Josiane Haas-Falanga, André Rattier, Alain Joubert

### Agriculture et environnement :

Gilles MOURGUES, *Président*, Manon Noël-Gamet, *Vice-Présidente*, Vincent Leveque, Hugo Jaubert, Patrick Porte, Josiane Haas-Falanga, Jérôme Delcourt, Alain Joubert, André Rattier

### Sécurités publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde :

Gilles MOURGUES, *Président*, Bettina Bertrand, *Vice-Présidente*, Frédéric Blarquez, Sandrine Aelvoet, Steve Lebel, Christian Ontiveros, Nicolas Ligny, André Rattier, Alain Joubert

## Fermeture de l'EHPAD : "La colère n'est pas retombée !"

La décision brutale de fermer l'EHPAD de Cabannes ne passe toujours pas. Après plusieurs mois à se battre pour maintenir l'établissement, le maire Gilles Mourgues déplore, entre colère et amertume, cette décision prise à l'encontre de notre commune et des résidents. Il revient, ici, sur ces événements et son récent déplacement au Ministère de la Santé.



**Alors que le transfert des résidents de l'EHPAD s'est terminé en février dernier et que les agents évacuent actuellement le mobilier de l'établissement, dans quel état d'esprit êtes-vous ?**

Je suis toujours en colère ! J'attends encore des explications sur cette fermeture visiblement organisée depuis plusieurs années. Sincèrement, j'ai l'impression d'avoir été trompé et nous sommes nombreux dans ce cas. J'en ai été très affecté. J'ai parlé de sabotage et j'assume mes propos. Car comment interpréter la réaction de la directrice de la délégation départementale 13 de l'Agence Régionale de Santé que je vais rencontrer à l'été 2021 à Marseille, aux premières rumeurs d'une fermeture de notre établissement me jurant, la main sur le cœur, qu'il n'en est rien !

**Peut-on revenir sur les étapes qui ont mené à cette décision ?**

D'abord, permettez-moi de faire un point sur la situation à notre arrivée à la mairie. Depuis le début du mandat

et notre installation en mai 2020, nous siégeons avec deux élus de la commune au conseil d'administration de notre maison de retraite publique intercommunale multisites Cabannes/Noves (MRPI la Durance). En 2020, elle comptait : 73 lits sur le site de Noves et 38 lits sur le site de Cabannes dont 5 chambres doubles. Une situation financière précaire mais viable à condition d'avoir une bonne gestion et une recherche d'efficacité. Comme de maintenir un taux d'occupation optimal, compléter l'offre de soin et trouver de nouvelles recettes. Un projet d'extension et de réhabilitation du site de Cabannes existait à notre arrivée et ce dernier était porté par mon prédécesseur M. Chasson depuis 2015...

**Quel était ce projet ?**

Il reposait sur un objectif d'équilibrer la capacité d'accueil des deux sites, la création d'une double unité protégée ou pôle d'excellence Alzheimer sur Cabannes et de profiter d'une réhabilitation pour redorer l'image de l'établissement afin d'augmenter son attractivité. Un projet innovant répondant aux lettres de cadrage de l'État. Pour rendre possible ce projet, la commune avait fait préempter par l'EPFR (établissement public foncier régional) un terrain de 2700 m<sup>2</sup> sur une parcelle voisine au sud.

**Nous sommes alors en 2021 et le ciel s'obscurcit avec les premières rumeurs de fermeture. Quelle est la situation à ce moment-là ?**

C'est justement là que je prends rendez-vous avec la direction de l'ARS à Marseille qui, face à mon vif mécontentement, me rassure en me disant qu'il n'en est rien ! De plus, nous prenons connaissance en octobre de cette même année du plan pluriannuel du SEGUR de la santé pour la région PACA qui réservait des fonds pour ce projet d'extension et réhabilitation du site de Cabannes. Il était bien question d'un projet d'extension sur Cabannes et non sur Noves.

**Les mauvaises nouvelles se précipitent alors ?**

En effet, la situation financière va grandement se dégrader à cause d'un problème de choix de fiscalité. En résumé, l'établissement perdait environ 120 000 euros par an avant toute dépense. Pour faire simple, les dépenses étaient comptabilisées en HT et le prix de journée en TTC. Des déficits croissants donc liés également à un refus d'augmentation du prix de journée malgré les recommandations du Conseil Départemental 13. Une convention d'aide sociale départementale a même été établie et un plan de redressement financier demandé à l'ARS. Des mails restés longtemps sans réponse alors que le déficit continuait de grandir. S'ajoutaient à cela des départs en nombre du personnel compte-tenu de la situation intenable et des mauvaises conditions de travail...

### *Le point culminant de cette crise arrive à l'été 2022 ?*

Je parlerai même d'une situation dramatique car mettant en danger les résidents : manque de personnels soignants, absence d'encadrement, démission du médecin coordonnateur et un directeur qui part en vacances. Les personnels que nous avons reçus en mairie à plusieurs reprises tout au long de l'année pour les écouter et les soutenir en arrivent au mois de septembre 2022 à alerter les syndicats. Lors du conseil d'administration du 19 octobre 2022, le directeur lit alors un mail d'alerte envoyé à l'ARS le 17 octobre 2022, que je décide de transmettre aux conseillers départementaux, Mme Chabaud et M. Perrin délégué au bel âge. Dans ce mail, il dénonce une situation intenable et des résidents en danger demandant alors une aide exceptionnelle d'urgence.

### *Le couperet tombe finalement fin octobre 2022 ?*

Après mes demandes et courriers d'alerte, le Conseil Départemental, que je remercie encore, octroie une avance de trésorerie de 500.000 euros pour tenter de redresser la barre et organise une réunion d'urgence avec toutes les parties concernées dans ses locaux à Marseille le 26 octobre 2022 ; réunion où on s'étonne de l'absence du directeur de la maison de retraite publique intercommunale. Mais c'est ce jour-là que l'ARS propose le regroupement des deux sites et la fermeture du site de Cabannes avec la nomination d'un nouveau directeur qui annoncera, quelques jours plus tard, la fermeture de notre EPHAD aux agents dans un délai de moins de six mois et une extension du site de Noves. Nous comprenons alors que tout était écrit depuis plusieurs années dans notre dos. Les mouvements de grève auxquels j'ai participé avec mon équipe n'y feront rien...

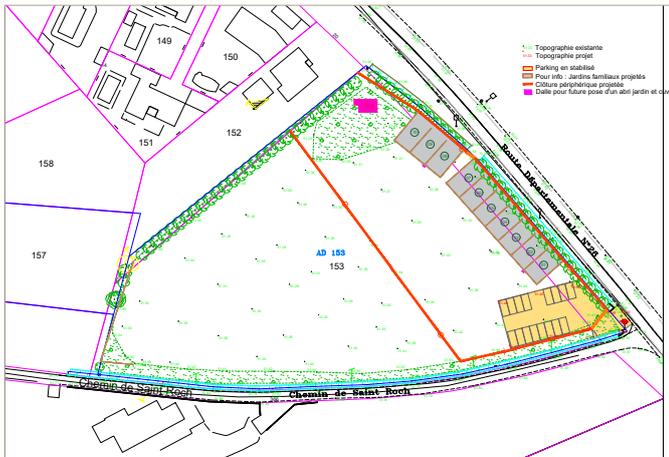
### *Vous avez été reçu le 2 mars dernier au Ministère de la Santé. Comment s'est passée votre entrevue ?*

Disons que j'avais tellement sollicité toutes les collectivités et le Ministère qu'au bout du bout, on a entendu mon appel à l'aide. Sauf qu'en mars, il était trop tard. Nous avons néanmoins été bien écoutés sur les événements que nous avons traversés. On nous a fait comprendre qu'aujourd'hui en France, un EPAHD ne peut exister s'il ne compte pas au minimum 85 lits. Mais celui de Sablet dans le Vaucluse n'a que 25 lits et Aubignan n'a que 35 lits et Barbentane n'a que 50 lits. Alors ? Je continue donc à demander des explications claires sur cette fermeture, qui l'a décidée et pourquoi, puisque le motif de la situation financière n'est pas valable.



Gilles MOURGUES et Bettina BERTRAND : Rendez-vous du 2 mars 2023 au Ministère de la Santé.

## Les jardins familiaux voient le jour



Plan jardins familiaux

Notre projet de jardins familiaux voit le jour. Les travaux commencés chemin Saint-Roch sont en effet terminés. Ces jardins familiaux sont non seulement un lieu de culture permettant de produire et consommer des produits sains à faible coût, mais également un lieu de loisir et de détente. C'est également un lieu de partage où les jardiniers pourront se rencontrer, échanger, se conseiller dans une atmosphère conviviale et autour d'un loisir commun.



## Le manque d'eau nous tient en alerte

L'année 2022 restera dans les mémoires tant les obstacles à surmonter ont été nombreux. Après un gel précoce, c'est la canicule et la sécheresse qui ont impacté les récoltes de nos maraîchers et arboriculteurs. Nos agriculteurs ont pu compter sur la vigilance de l'ASA des arrosants de Cabannes qui a permis, malgré l'instauration d'un 3ième tour d'eau, que chacun puisse avoir accès à l'eau. C'est l'occasion d'adresser nos vifs remerciements et d'exprimer notre reconnaissance à toute l'équipe de l'ASA, garde d'eau et personnel administratif, pour la gestion de cette situation historique. Il convient de remercier également l'implication de tout le bureau qui a su prendre la relève après le départ de notre Président Michel Autard, auquel nous rendons hommage pour le magnifique travail réalisé pendant tant d'années.

Ce début d'année, à nouveau marqué par un manque d'eau, nous tient en alerte. De plus, la crise économique et énergétique que nous traversons tous frappe nos agriculteurs au premier rang de la chaîne alimentaire. Alors soyons solidaires : manger local devient une urgence pour sauver nos entreprises agricoles et nos commerces.



Oui, nos produits sont plus chers que les produits importés, car nos conditions économiques et sociales répondent à des standards plus élevés. Mais souvenez-vous du Covid en 2020 ; vos agriculteurs locaux vous ont nourris ! La jeune génération, si sensible aux problèmes d'environnement et de changement climatique, doit revoir son modèle de consommation et se remettre aux fourneaux au lieu d'acheter du tout préparé. Soyez cohérents les jeunes !

L'action municipale s'est concentrée sur la gestion des terres agricoles et les projets en cours. Ainsi, depuis 2020, grâce à l'action concertée avec les propriétaires, la SAFER et la Commune, ce sont plus de 20 hectares de friches qui ont été rendus à l'activité agricole.

Notre politique de fermeté a payé : une friche doit retourner à la production ! Cette action se poursuit au quotidien, toujours dans le dialogue : il existe une solution pour chacun !

# Le nouveau centre de loisirs sort de terre

## PROJET



*Vue d'ensemble depuis le parking*

Lancés en janvier dernier, les travaux de notre futur Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) avancent selon le programme arrêté ! Ce projet phare réalisé en direction des enfants de Cabannes prend sa pleine mesure au fil de ce chantier dont chacun peut voir l'avancée. Au sein du complexe sportif, il s'agit en effet d'édifier un bâtiment qui sera constitué de deux ailes perpendiculaires en rez-de-chaussée tournées vers une grande cour de récréation et plus largement les équipements sportifs existants. Il disposera d'espaces accueillants, ludiques et confortables dans lesquels le bien-être des enfants sera une priorité.

En construisant ce nouveau centre de loisirs, nous anticipons les besoins futurs de notre commune. Car si l'ALSH a accueilli en moyenne pendant l'année scolaire 2019-2020, (repère pertinent avant la séquence Covid), de 40 à 50 enfants les mercredis et jusqu'à 60 lors des vacances scolaires, il nous faudra accueillir à terme près de 80 enfants. Et quitte à engager l'avenir, il nous apparaît



souhaitable que le centre soit en capacité d'accueillir jusqu'à 100 jeunes.

### Pose de la 1ère pierre le 27 mars

Alors que la cérémonie de pose de première pierre s'est déroulée à la fin de ce mois de mars, en présence de nombreuses personnalités, les entreprises attributaires des marchés sont à pied d'œuvre depuis déjà plusieurs mois pour tenir les délais.

Les ouvrages suivants ont d'ores et déjà été réalisés : installation et clôture du chantier ; raccordement des réseaux humides, adduction en eau potable et assainissement ; création d'un bassin de rétention des eaux pluviales ; aménagement des accès et stationnements Ouest ; terrassement et évacuation des déblais et coulage des semelles isolées et fondations.

Petits et grands profiteront donc, d'ici quelques mois, de ce beau centre fonctionnel, offrant la possibilité d'un large éventail d'activités, et ouvert sur les installations sportives du complexe.

**"Il s'agit d'une priorité et d'une nécessité !"**

A l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre de l'ALSH, le lundi 27 mars dernier, en présence notable de la vice-présidente du conseil départemental Corinne Chabaud et de la conseillère régionale Solange Ponchon, Gilles Mourgues est revenu dans son discours sur l'importance de cette réalisation.

"La construction de ce nouvel accueil de loisir sans hébergement est le premier grand chantier de notre programme municipal ! Avec des locaux actuels vétustes à la capacité insuffisante et surtout des bâtiments inadaptés pour l'accueil de nos enfants dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, ce projet était une priorité et une nécessité ! Je tiens à remercier chaleureusement Martine Vassal, Présidente du conseil départemental des Bouches du Rhône, pour sa subvention à hauteur de 60% du montant total de l'enveloppe des travaux... Depuis peu nous avons ouvert un accueil jeunes pour nos adolescents, une tranche d'âge un peu délaissée durant les dernières années. Aujourd'hui, c'est un nouveau centre aéré pour nos enfants qui se construit.

Demain,... Qui sait ?"



*Gilles Mourgues et Corinne Chabaud, Vice-Présidente du Conseil Départemental*

## AMÉNAGEMENT

# L'eau de la fontaine coule à nouveau



Mise à l'arrêt depuis plusieurs années, la fontaine du parc de la mairie est de nouveau en fonctionnement. Dans un souci de valorisation du patrimoine cabannais, cette réhabilitation entièrement réalisée par le personnel communal, a ainsi pu mettre en exergue les nombreuses compétences techniques de nos agents : coulage de la dalle étanche, bâti du pilier central, raccordement et mise en place de la pompe, ponçage des façades, pose du carrelage, conception des volutes, taille des supports de pierre... Enfin, l'ensemble des armoiries (blasons de la ville) est venu magnifier cette rénovation, véritable œuvre d'art. Petits et grands pourront apprécier en plein été un moment de fraîcheur autour de notre maison commune. Et d'ores et déjà, les variations de l'éclairage (en LED) en première partie de nuit, confèrent à ce lieu une touche de féerie...

# Opération rajeunissement pour le giratoire de la plaine



Depuis la mise en service de la déviation, le giratoire dit de "La Plaine" est devenu l'entrée symbolique de Cabannes pour les automobilistes qui arrivent de Cavailon via la route départementale N°26. Ce rond-point, mis en service en 2008, nécessitait un bon rajeunissement et c'est la raison pour laquelle nos services techniques communaux se sont attelés à cet ouvrage pendant plusieurs jours.

Au programme de leurs travaux : entretien et valorisation d'essences existantes (oliviers, chêne, arbre de Judée) ; plantations complémentaires (oliviers, vignes et prairies fleuries) ;

terrassement et création de plateformes de différents hauteurs ; création de murets paysagers et d'un escalier en pierre locale ; réfection et mise en place d'un ancien pressoir, symbole de l'activité rurale de notre commune. Le résultat est une réussite !

# Création d'une nouvelle placette sur l'espace Rousset



Confrontés à une attestation de péril concernant la "Maison Rousset", en cœur de ville, nous avons pris la décision de la déconstruire par sécurité et d'y créer en lieu et place une nouvelle placette. Ici, désormais, les concitoyens peuvent retrouver un "jardin de curé" en béton désactivé qui sera prochainement clôturé par une barrière esthétique. Nous avons également planté un olivier pour la rendre plus conviviale. Enfin, profitant de ce nouvel espace, nous avons créé quatre nouvelles places de stationnement dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite. Un aménagement qui est rapidement entré dans les habitudes des usagers du cœur de ville.

# Création d'un escalier à l'hôtel de ville

Afin de faciliter la déambulation de nos concitoyens, les agents des services techniques municipaux viennent de réaliser la construction d'un petit escalier ainsi qu'un muret pour accéder au parking de la mairie depuis la place du marché. Un aménagement de qualité qui s'intègre parfaitement dans le site et qui sera suivi, dans un second temps, d'une main courante.



# 7 défibrillateurs sur la commune

Cabannes compte aujourd'hui sept défibrillateurs installés sur les établissements publics de la commune :

- Pôle intergénérationnel
- Arènes municipales
- Complexe sportif
- CLSH
- Mairie
- Centre Socio-culturel
- Groupe scolaire

Rappelons que l'arrêt cardiaque soudain doit être traité avec un défibrillateur cardiaque dans les premières minutes. En effet, après 3 minutes les chances de survie sont inférieures à 50% et le cerveau subit des dommages irréversibles. Un défibrillateur utilisé dans la première minute permet donc de sauver jusqu'à 90% des victimes.



## Une résidence seniors verra bientôt le jour



D'ici à l'été 2025, Cabannes comptera une nouvelle résidence seniors. Cette opération portée par la société Grand Delta Habitat, déjà présente sur la commune, permettra de proposer des logements sociaux réservés aux personnes âgées. "Nous en avons pour toutes les autres catégories de personnes mais pas pour nos seniors. C'est donc une bonne chose !" souligne Gilles Mourgues.

C'est en visitant la résidence les Cerisiers à Vedène, en 2021, que le maire et des membres de son équipe ont découvert ce

programme constitué de maisons T2 et T3 disposant toutes d'un jardinet.

C'est sur le boulevard de Provence que se situera cette résidence avec ses stationnements et ses espaces verts.

Elle comptera 3 T3 et 12 T2 répartis sur deux bâtiments. Avec le dépôt du permis de construire fin mars, les procédures obligatoires avant le lancement de l'appel d'offres et les premiers travaux en avril de l'année prochaine, la résidence accueillera ses premiers locataires à l'été 2025.

## Réaménagement du centre urbain, projet phare du mandat



Études préliminaires et projets de réaménagement de la Place de la Mairie, de l'arboretum et de l'îlot Vilhet

Les études préliminaires de réaménagement de la place de la Mairie, de l'espace Parisot et de l'îlot Vilhet marquent un point d'étape important de notre mandat. En effet, les réunions de concertation citoyennes et commerçantes qui se sont tenues respectivement les 21 Janvier et 27 février ont rencontré un vif intérêt populaire !

Ces deux sessions ont permis la présentation



Réunion de concertation citoyenne

de différents scénarios d'aménagements et de beaux échanges constructifs avec vous tous.

Vos avis et remarques ont, bien entendu, été pris en considération en vue de l'étape suivante.

Les préconisations finales seront rendues dès ce printemps et permettront de travailler dès lors sur la programmation de ce chantier phare !

## Nouvelle procédure électronique

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont réceptionnées et instruites par voie électronique. Cette procédure est rendue obligatoire par la loi Elan de 2018, elle répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics voulue par l'État. Elle permet un gain de temps, une réponse plus rapide et évite les copies. Tous les dossiers concernant la commune de Cabannes sont à déposer sur le lien ci-dessous :

<https://gnau35.operis.fr/terredeprovence/gnau/#/>

## Aide pour les démarches dématérialisées

Sur la commune, Orianna Lardanchet, conseillère numérique, est présente le mercredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30 à la Médiathèque Léopold Vidau.

Elle vous reçoit sur rendez-vous individuel pour vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées.

**Pour plus d'informations et inscriptions, vous pouvez la contacter au 07 77 84 92 33**

## URBANISME

# Des travaux menés au cimetière

Selon la loi, tout cimetière doit compter des équipements obligatoires. Les communes de plus de 2 000 habitants doivent ainsi disposer d'au moins un site funéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées. Ce site comprend un espace aménagé pour la dispersion des cendres et pourvu d'un équipement mentionnant l'identité des défunts. Le maire doit également affecter un ossuaire aménagé dans le cimetière où les restes exhumés sont aussitôt réinhumés.

Notre cimetière de Cabannes était déjà équipé d'un jardin du souvenir mais dépourvu d'équipement mentionnant l'identité des défunts. En novembre 2021, nous avons fait édifier une stèle en granit pour 20 emplacements.

Le site comprend également un espace avec 84 cases de columbarium pour l'inhumation des urnes.

L'ossuaire déjà existant dans le cimetière avait été définitivement fermé car complet.

En 2022, un nouvel ossuaire a donc été créé afin de respecter la réglementation ; il se situe au fond du carré 11 dans la partie ancienne du cimetière.



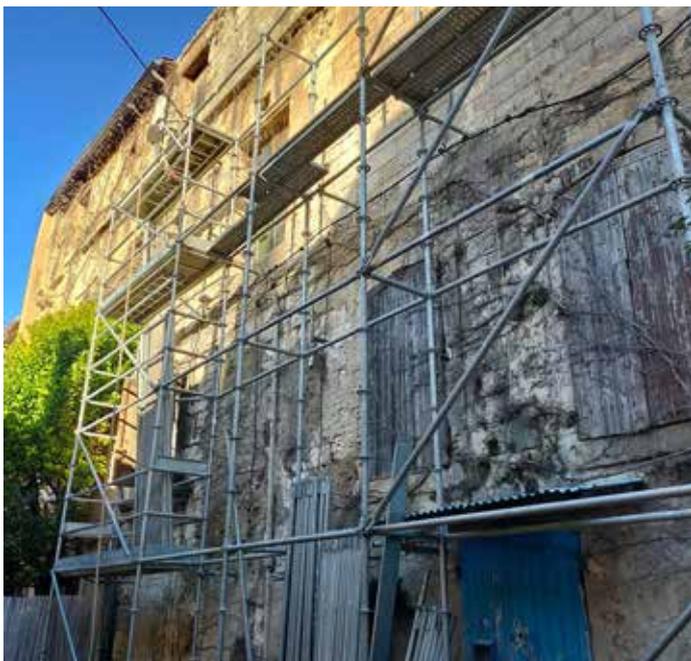
*Photo jardin du souvenir*



*Photo du nouvel ossuaire*

## PATRIMOINE

# Notre château inscrit au patrimoine français



En fin d'année dernière, notre commune a pu s'enorgueillir d'être un peu plus belle aux yeux des historiens. En effet, le château de Cabannes est désormais inscrit au Patrimoine français ! Dans son livre "Histoire de Cabannes", Léopold

Vidau écrivait quant à ses origines : "Il est fort probable que, sous une forme ou sous une autre, il a existé dès que le premier maître est venu s'installer au village et a pris possession du territoire. Il existait avant 1172 une carte de la viguerie de Tarascon, propriété de M. Dorlhac de Borne, qui porte en marge tous les "castrum" de la viguerie et celui de Cabannes y figure. Le château actuel a la forme d'un parallélogramme ; une énorme tour du côté Ouest y était adossée ; cette tour menaçant de s'écrouler et étant un danger permanent pour les habitations voisines, un des propriétaires actuels la fit raser en 1894 et fit édifier les Arènes avec les matériaux. La partie Nord est du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle ; les croisillons et ogives des fenêtres géminées sont très apparents ; transformé à diverses époques, il ne reste qu'une porte romane, à plein cintre de son origine. Il fut agrandi et fortifié au XV<sup>e</sup> siècle par Antoine de Pontevès qui employa, à cet effet, des pierres provenant des ruines du couvent Templiers ; la croix et le monogramme figurent à maints endroits de l'édifice. Il dut également se servir des matériaux des remparts et des portes de la Ville qu'il obtint de faire démolir en 1476..."

Cette bâtisse nécessite des travaux depuis de nombreuses années, c'est pour cela que la commune a commencé à sécuriser ses abords. Dans un second temps, nous interviendrons sur sa toiture pour protéger la charpente inestimable et si rare.

## Devoir de mémoire à l'occasion du 19 mars

Le dimanche 19 mars dernier, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, c'est devant un public attentif et recueilli que Gilles Mourgues, maire de Cabannes, a donné lecture du discours de Patricia Miralles, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.



Après un dépôt de gerbe, les participants ont respecté une minute de silence avant d'entonner la Marseillaise. Le maire a chaleureusement remercié le groupement des Anciens combattants de Cabannes, les porte-drapeaux, les élus et le public présents. Enfin, le groupement des Anciens combattants a offert le verre de l'amitié au patio du Pôle intergénérationnel ; ce fut un agréable moment pour clôturer cette cérémonie de mémoire.

## Défendons notre culture provençale et notre ruralité !



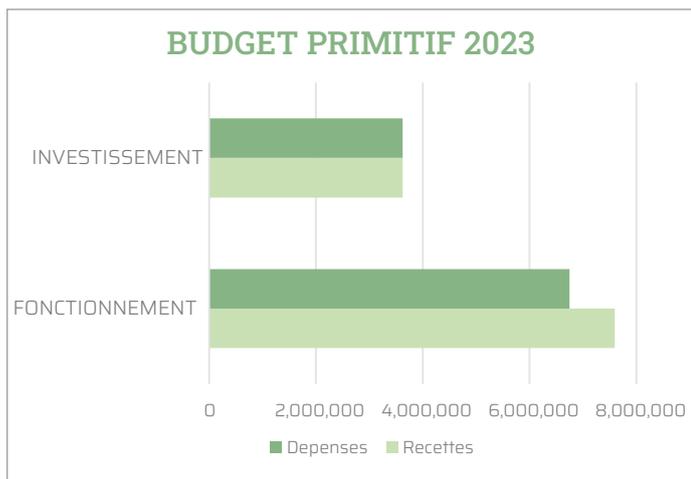
Les Cabannais se sont déplacés en force, le 11 février dernier à Montpellier, pour défendre la culture provençale et la ruralité. Au cœur d'un défilé de près de 15.000 personnes venues de notre grande région et de nombreux gardians à cheval, ils ont défendu haut et fort nos traditions face aux intimidations et aux provocations de certains. Au côté du Capoulié du Félibrige Paulin Reynard, de notre Reine d'Arles Camille Hoteman Moya et de très nombreux élus, le maire Gilles Mourgues a déposé un peu de terre de Cabannes dans un grand bac où été planté ensuite un bel olivier, symbole de cette Provence que nous aimons et que nous défendons.



## Un budget de fonctionnement rationalisé... pour un budget d'investissement optimisé !

L'élaboration du projet de budget municipal pour 2023 se déroule dans un contexte économique fortement impacté par la situation internationale. Depuis plus de 2 ans maintenant, la crise sanitaire est venue bouleverser les équilibres politiques et économiques mondiaux.

Malgré cela, nous devons continuer à investir pour conserver un bon niveau de service envers les Cabannaises et Cabannais et dans l'objectif d'améliorer notre cadre de vie.

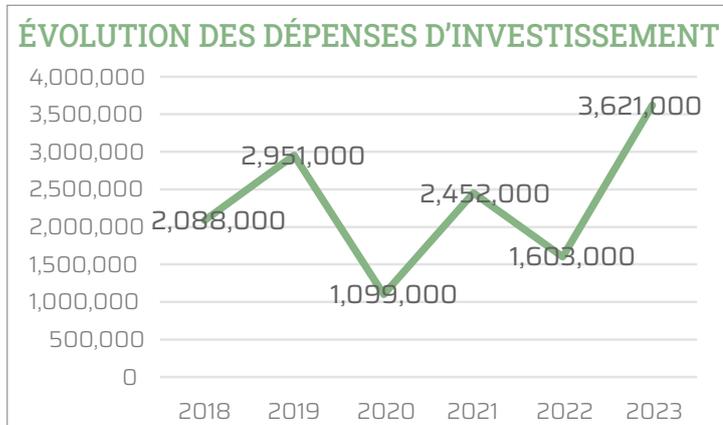


**FONCTIONNEMENT** La section de fonctionnement retrace toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services municipaux.

Elle est arrêtée à 7 596 000 € pour les recettes et 6 750 000 € pour les dépenses, soit un excédent de fonctionnement de 846 000 €.

**INVESTISSEMENT** La section d'investissement retrace les projets programmés par la commune. Les dépenses de cette section sont financées par les ressources excédentaires dégagées du budget de la collectivité, par les dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est, par définition, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le total de la section d'investissement pour 2023 est parfaitement équilibré en recettes et dépenses à 3 621 000 €.

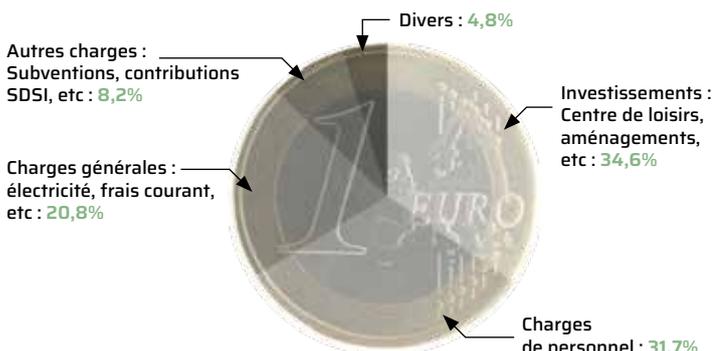


### CENTRE DE LOISIRS

Plus de 2 431 000 € d'investissement sont programmés sur 2023 dont environ 51 % subventionnés par nos divers partenaires, qu'il s'agisse de voirie, de réhabilitation du patrimoine bâti, de travaux dans le groupe scolaire, d'aménagements urbains comme les études et premiers travaux sur la place de la mairie ou de sécurité avec l'extension de la vidéo-protection.

L'ALSH, à lui seul, impacte l'investissement pour un peu plus de 900 000 €.

### Sections de fonctionnement et d'investissement confondues : comment se répartissent les dépenses (pour 1 euro dépensé) ?

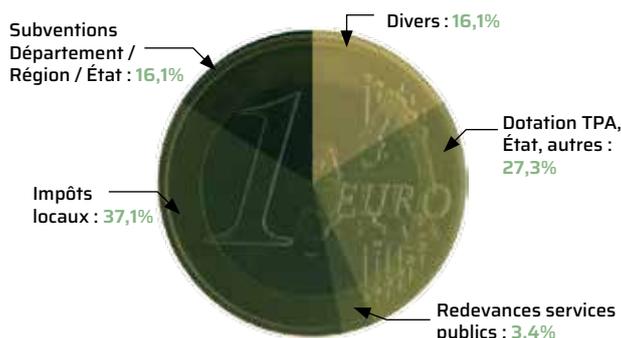


Plus d'un tiers des dépenses réelles totales est réservé à l'investissement, pour l'amélioration de la vie des Cabannaises et Cabannais ainsi que pour des projets structurants pour les années à venir.

Ensuite, viennent les charges de personnel pour près d'un tiers ; elles représentent les moyens humains mis à disposition du service public que ce soit au niveau des services techniques, des services administratifs, de la police municipale et bien sûr des services liés à la petite enfance. Au-delà, un cinquième de ces dépenses est lié à l'énergie (voir zoom), aux frais courants d'équipement notamment, etc.

Enfin les autres charges regroupent, pour leur grande majorité, les dépenses relatives à l'accompagnement d'associations qui font vivre Cabannes tout au long de l'année ainsi que les syndicats (collège, incendie et secours, aménagement de la Durance, etc.).

## Mais d'où les recettes proviennent-elles ? (toujours pour 1 euro) ?



Toutes sections confondues, près de 40% des recettes proviennent des taxes communales directes, principalement la taxe foncière.

Par ailleurs, les fonds proviennent des "dotations", c'est-à-dire de financements directs de la part de nos partenaires et majoritairement de Terre de Provence Agglomération.

Ensuite viennent les subventions d'accompagnement à l'investissement principalement allouées par le Département, avec des enveloppes conséquentes qui permettent d'améliorer le quotidien des habitants.

Enfin, on peut noter un peu plus de 3 centimes (sur un euro de recettes) provenant des produits réalisés sur les services publics fournis, notamment sur le périscolaire.

## FISCALITÉ LOCALE

L'année 2023 marque la dernière étape de la fin de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Il s'agit pour la commune, d'une perte d'autonomie la rendant plus dépendante des dotations de l'État, puisque la taxe d'habitation représentait l'une de ses recettes directes. En contrepartie, la commune récupère la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cependant, si la TH était payée par tous les habitants, la TFB ne concerne que les propriétaires. L'État, par l'application d'un coefficient, n'en compense qu'une partie.

**Le taux des taxes votés par le Conseil Municipal le 8 mars 2023 reste identique à celui de 2017. Le taux sur les résidences secondaires et les locaux vacants est de 16 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties de 40,05 %, la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 56,34 %.**

## DETTE DE LA COLLECTIVITE



La dette est constituée de l'ensemble des emprunts (capital et intérêt) que la collectivité doit rembourser. Elle se compose de 14 emprunts contractés entre 2004 et 2015 pour une annuité globale d'environ 380 000 € pour 2023.

Le dernier emprunt contracté en 2015 a permis de financer le busage, le bassin de rétention du chemin du mas de la poule et le pôle intergénérationnel. La part de remboursement relative au busage et au bassin aurait dû être transférée avec la compétence "eaux assainissement" en 2018/2019 à Terre de Provence Agglomération ainsi qu'à la Régie des Eaux. Ce transfert vient d'être engagé et permettra de réduire encore notre remboursement annuel de plus de 40 000 € qui pourrait permettre à la commune d'emprunter pour de nouveaux projets.

## Le poids de l'énergie dans notre budget...

Au sein de la commission des finances locales, le début d'année rime avec préparation budgétaire : Il s'agit de prévoir les recettes et les dépenses à venir sur l'année. Mais après un fort changement en 2022, 2023 est arrivée avec une nouvelle augmentation très importante... Lors de la cérémonie de ses vœux, Monsieur le maire a surpris les Cabannaises et les Cabannais par un chiffre important : 500.000€ de prévisions budgétaires concernant l'énergie !

Cette projection (à consommation égale) a été faite en lien avec le Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, qui est le prestataire de la commune en fourniture d'énergie (électricité et gaz). En effet, contrairement aux foyers, les communes ne sont pas soumises à un bouclier tarifaire et ne sont donc pas protégées par le plafond de hausse de 15% "seulement". Au contraire, elles prennent de plein fouet la crise énergétique pour la deuxième année consécutive.

**"Se donner les moyens de ses ambitions"**

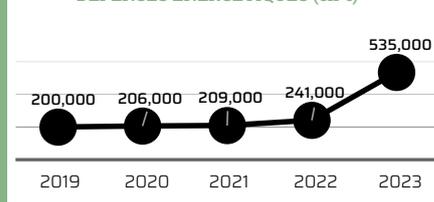
Pour rappel, entre 2021 et 2022, Cabannes a déjà subi une hausse de ses dépenses énergétiques de 100.000€ à 200.000€ sans accompagnement de l'État, nos comptes étant parfaitement sains et équilibrés. En effet, seules les communes les plus tendues budgétairement ont pu bénéficier des aides du filet de sécurité, une dotation exceptionnelle allouée en fonction de l'état de leurs comptes.

Cette année 2023, le dispositif de soutien aux collectivités de l'État appelé filet de sécurité, est de nouveau proposé. Toutefois, des éléments de calculs nouveaux sont apparus, si bien que, peut-être, nous n'aurons toujours pas accès à ces aides.

Mais, comme l'a dit Monsieur le Maire lors de son discours de ce début d'année 2023 : *"Cela n'empêchera pas Cabannes d'atteindre ses objectifs, nous nous donnerons les moyens de nos ambitions sans pour autant augmenter les taxes locales."*

La municipalité aura donc à cœur en 2023, encore plus scrupuleusement que les années précédentes, d'optimiser l'utilisation des deniers publics tout en ne modifiant pas la part communale de la taxe foncière ; ceci dans le but ne pas venir grever, en cette année de forte inflation, le portefeuille des Cabannaises et Cabannais.

### DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES (en €)



# Un programme exceptionnel pour le festival de blues

C'est l'un des événements culturels incontournables de notre ville et au-delà ! Organisé depuis 2005 par l'association Sud Regards, le festival de blues s'est imposé dans les habitudes de beaucoup par une programmation de haut-niveau et des conditions d'accueil optimales. Et la nouvelle édition 2023 des 1er juillet et 9 septembre s'annonce du même acabit avec la venue de groupes d'envergure nationale et internationale.

Moment fort de cette année qui lancera les festivités, le concert aux arènes est programmé le 1<sup>er</sup> juillet. Dès 19h30, la grande scène accueillera quatre groupes avec Barefoot Iano pour l'accueil du public puis Little Mouse & the Hungry Cats lancera la soirée suivi de Carlos Elliot Jr et pour conclure JP Bimeni & the Black Belts ! Dans le cadre du Festival, les enfants des écoles primaires de Cabannes profiteront également, le 30 juin, d'une conférence musicale sur l'histoire du Blues depuis ses racines afro américaines jusqu'à nos jours animée par l'harmoniciste et guitariste australien Barefoot Iano.

Dans un second temps, la soirée gratuite au sein du parc de la Mairie de Cabannes se déroulera le samedi 9 septembre avec deux groupes de la scène française et régionale, Women Rock suivi de Doc Lou. Une édition pleine de promesses !



## Quatre groupes pour une soirée qui promet

Au programme de la soirée du 1<sup>er</sup> juillet dans nos arènes...



### Barefoot Iano (Australie)

Personnalité incontestable, véritable homme de scène avec 600 dates de concert et 6 albums, l'australien Barefoot Iano, équipé de ses harmonicas et sa guitare invite à respirer et vivre sa musique dans un show solaire qui swingue et qui pulse et où se mêlent humour, sensibilité et partage. Ses chansons qui sont autant de tranches de vie pour un voyage entre France et Australie où il a grandi sur la plage de Coalcliff, au sud de Sydney.



### Little Mouse & the Hungry Cats (France)

L'une des formations les plus en vue actuellement. De nombreux festivals et salles leurs ont déjà fait confiance et s'en félicitent car ils enthousiasment le public par leur pétillance, leur musique explosive et leur incroyable présence scénique. Après une année 2022 complètement folle, l'année 2023 s'annonce passionnante avec déjà de nombreuses dates en Belgique, Suisse, Norvège, Allemagne et Cabannes !



### Carlos Elliot Jr (Colombie)

Au fil des années, Carlos Elliot développe un style pratiqué dans les collines du Nord du Mississippi. En 2016 sort son quatrième CD "Del Otùn & El Mississippi" au sein duquel le titre "Got This Feelin'" sera numéro 1 en Colombie. Il se produira dans nos arènes en formation quartet et sera accompagné par ses complices Bobby Gentilo et Edouardo Oviedo ainsi qu'Alain Michel à l'harmonica.



### J.P. Bimeni and the Black Belts (Burundi / Espagne)

Sur son premier album Free Me (2018), le Burundais JP Bimeni étonne par une voix qui rappelle Otis Redding tout en résonnant avec l'âme de l'Afrique. Sorti dans toute l'Europe, il a suscité des critiques élogieuses et reçu le prix BBC 6 Music Album of the Year du DJ Craig Charles.

# Un cheminement ludique dans le Cabannes d'antan



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, et profitant du soutien de l'année "capitale provençale de la culture", nous avons inauguré, en septembre dernier, un tout nouveau cheminement ludique dans Cabannes. Six panneaux culturels invitent en effet les Cabannais et les visiteurs à suivre un parcours historique à travers le village. Installés à des places emblématiques de Cabannes, ils font voyager dans le passé et redécouvrir

au travers d'une photo ces lieux tels qu'ils étaient au début du XXème siècle.

Mieux, un QR Code, situé au bas de chaque panneau et qu'il suffit de scanner, permet également d'écouter plus en détail l'histoire du lieu contée par M. Matthieu Desachy, conservateur des bibliothèques.

Nous vous invitons sans tarder à cheminer dans notre village et retrouver les différents panneaux situés à la gare, la Mairie, le poilu du monument aux morts, le lavoir, les écoles publiques et le foyer rural.



## Notre année "Capitale provençale de la culture"

Désignée capitale provençale de la culture 2022 comme l'ensemble des communes du Pays d'Arles, Cabannes a reçu un soutien financier pour ses actions culturelles et accueilli des propositions culturelles et artistiques du département. Retour sur cette belle année...

**Concert dans le Patio de l'Espace Intergénérationnel la Durance (6 mai)** avec l'accueil du groupe Artefacts pour une soirée musicale Variété-Pop. Un concert intimiste au sein du Patio et un rendez-vous à renouveler !

**Séance de Cinéma Plein-Air :** En partenariat avec Les Ecrans du Sud, le département a organisé des séances de cinéma en plein-air. C'est le film *Chocolat* qui a été projeté à Cabannes aux Arènes (6 juillet)

**Projet artistique "Aller Vers" :** Le théâtre du Gymnase à Marseille a proposé des rendez-vous artistiques Hors les murs afin que les artistes viennent à la rencontre de nouveaux lieux et publics. Dans ce cadre, l'événement "Hip-Hop Baroque" a eu lieu au Patio de l'Espace Intergénérationnel la Durance (19 juillet).

**Spectacle à destination des enfants des écoles :** Cécile Demaison de la Compagnie "Les Cailloux brûlants" a présenté au Centre Socioculturel Gabriel Chaîne quatre représentations à destination du public scolaire (29 novembre).

**Atelier Hors les murs de la Consigne à Images :** Une dizaine d'enfants du centre de loisirs et quelques lecteurs de la médiathèque ont profité de l'atelier Hors les murs de "La Consigne à Images", centre d'initiation aux arts visuels né d'un partenariat entre le Département et le Centre Pompidou (30 novembre).

**Tournée des Chants de Noël du Département 13 :** A l'occasion des 30 ans des Chants de Noël, Cabannes a accueilli la tournée départementale pour une soirée à l'ambiance des chants polyphoniques Corses.

## CULTURE

### Venez profiter des services de notre médiathèque !

A la médiathèque, vous pouvez emprunter simultanément jusqu'à 4 livres et 2 magazines, plus 2 CD et 2 DVD. Le choix est immense, il y en a pour tous les goûts... En outre, nous pouvons vous faire venir des ouvrages de la Bibliothèque départementale de prêt.

Le coût annuel d'abonnement est de 10€ pour les Cabannais (sur 12 mois glissants) : On peut donc s'inscrire à tout moment de l'année ! Et c'est gratuit jusqu'à 18 ans.

Horaires d'ouverture : Mardi 9h30-12h ; Mercredi 9h-12h / 14h-18h ; Vendredi 15h-18h et Samedi 9h-12h

Tel : 04 90 90 47 96 - Mail : [mediatheque@mairie-cabannes.fr](mailto:mediatheque@mairie-cabannes.fr)

Retrouvez toutes nos animations sur Facebook : Médiathèque L. Vidau de Cabannes

### Le beau succès du concert de l'ensemble kiosque à musique

Début mars, c'est devant une salle comble que s'est déroulé un concert de "l'ensemble kiosque à musique Avignon" dirigé par Alain Grau. Cet orchestre d'harmonie créé en 1987, composé d'une trentaine de musiciennes et musiciens d'Avignon et ses environs, nous a régales de plusieurs musiques de comédies musicales. Au programme: *My fair lady*, *West side story*, *Notre Dame de Paris* ou encore *Starmania*.

Vous pouvez les retrouver sur YouTube en tapant "ensemble kiosque à musique avignon".



## Les nombreux rendez-vous de la médiathèque

Cette année encore la Médiathèque vous a proposé de nombreuses animations culturelles et artistiques à destination de tous les publics.

**Ateliers créatifs et artistiques :** Les ateliers créatifs et artistiques destinés aux enfants à partir de 6 ans ont lieu une fois par mois le mercredi après-midi à 14h30. L'occasion pour chacun de laisser s'exprimer sa créativité et son imaginaire ! Au mois de décembre, l'origamiste de renom Delphine Minassiam est intervenue pour un atelier de décoration de Noël en origami.

**Expositions :** Après deux premières expositions, ce sont en novembre les panneaux de l'exposition "Climat en danger" prêtée par la Bibliothèque départementale qui ont été accrochés au mur de la médiathèque. Dans cette thématique, nous avons accueilli des classes du cycle 3 pour des ateliers consacrés à la Fresque du Climat avec l'intervenante de l'association Résilience, Elodie Piel. Un "café écolo" a également été organisé à la médiathèque avec Pascale Carrière Méric des Ateliers Laque de Garance.

**Géocaching à Cabannes :** Avec la participation de l'auteur cabannais Michel Aguilar, nous avons organisé une matinée consacrée à la découverte de cette activité qui consiste, à partir de coordonnées GPS, à rechercher des caches dissimulées dans l'environnement. En téléchargeant l'application "Geocaching" sur votre smartphone, vous pourrez partir à la recherche de celles dissimulées dans Cabannes. Une sorte de chasse au trésor pour animer vos sorties en famille !

**Ateliers :** ateliers réalisés dans le cadre de notre partenariat avec la Bibliothèque départementale. Création d'une Borne arcade, par Urban Prod : Cet atelier proposé en partenariat avec la Bibliothèque départementale a été l'occasion pour le jeune public de découvrir ce jeu vidéo rétro en construisant une borne et en élaborant un prototype.

**Massilia Box :** futurise ton portrait ! Par Urban Prod : "Massilia Box" est un appareil photo géant qui permet d'être en petit groupe autour de l'appareil pendant la prise de vue. Un dispositif immersif qui a permis aux participants de s'initier à la prise de vue et au cadrage et de réaliser et développer une photo.



**Une grainothèque à la médiathèque :** Une grainothèque a été inaugurée au début février. Installée à la médiathèque, elle vous permet d'échanger des graines (en apporter ou en récupérer) afin de les semer dans votre potager ou dans vos jardinières.

## Des services de plus en plus attractifs !

Le Parcours Educatif Territorial (PEDT) de la Collectivité est en cours de réécriture : il vise à définir nos objectifs pour les 3 prochaines années, en lien avec le tissu associatif, les enseignants, les équipes d'animation et les partenaires institutionnels.

**Mercredis :** Depuis la rentrée 2023, la thématique du mercredi porte sur "les associations de mon village". A ce titre, l'association "Jiminy country" est venue apprendre une chorégraphie aux enfants ; une rencontre a eu lieu avec "la charrette de la Saint-Michel", et la visite des arènes avec le club taurin "Lou Prouvenço". Un atelier d'écriture par "Laque de Garance"



est organisé avec les enfants dans le but de mettre en place une correspondance avec les seniors du village.



**Accueil jeunes :** Depuis début janvier, un accueil jeune a ouvert ses portes au pôle intergénérationnel la Durance. Il est accessible le mardi et le jeudi soir de 16h30 à 18h30. Samir accueille les enfants de 14 à 17 ans (Les enfants qui ont 14 ans dans l'année sont également acceptés). Une adhésion à 10€, accompagnée du dossier d'inscription, est demandée

pour fréquenter la structure. La chandeleur a été joyeusement fêtée en février, et d'autres activités seront organisées en fonction des idées et des envies des jeunes. 35 jeunes sont déjà venus au moins une fois sur la structure depuis l'ouverture.

**Nouveau rendez-vous : Le café des parents :** Le café des parents est ouvert à tous les parents de Cabannes, sans participation financière, il permet d'échanger sur différentes thématiques avec des professionnels autour d'un café. Il est proposé le premier samedi de chaque mois dans les locaux de l'accueil jeunes, au pôle intergénérationnel la Durance. Prochaines dates : 13 mai, 10 juin, 8 juillet, entre 9h et 11h.

## Colonie à Auroux :

**Inscriptions ouvertes :**

La belle saison estivale approchant, les inscriptions sont désormais lancées pour les séjours à la colonie de Cabannes à Auroux (Lozère) ouverte aux enfants de 6 à 16 ans. Un haut-lieu bien connu de nos jeunes avec de nombreuses activités de pleine nature (rafting, kayak, canyoning, randonnée verticale dans les arbres...) ou autres (le rallye patate, la construction de cabanes, les ateliers cuisine, la pêche, les sorties VTT, la chasse aux trésors...) et des veillées réputées (la casino, la chasse au dahut, le karaoké, la boom du samedi soir...).

**A noter que quatre séjours sont organisés au départ de Cabannes et d'Avignon : du dimanche 9 juillet au 16 juillet ; du 16 juillet au 23 juillet ; du 23 juillet au 30 juillet et du 30 juillet au 6 août 2023.**

**Tarifs : 280 euros pour les Cabannais, 380 euros pour les enfants des autres communes** (le séjour est éligible aux aides Vacaf (Qf < 800 euros)

**Inscriptions du 3 avril au 27 mai 2023**

Renseignements : Guichet unique : 06 72 57 73 33 ; guichet.unique@mairie-cabannes.fr ; www.mairie-cabannes.fr

## Les atouts de la restauration scolaire

Après le changement de self-service, l'été dernier, afin qu'il soit mieux adapté à la taille des enfants, l'équipe de restauration a revalidé la formation HACCP sur les normes d'hygiène alimentaire et rédigé le plan de maîtrise sanitaire nécessaire à l'agrément. Les services de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) se sont depuis assurés de la conformité de la cuisine centrale.

En outre, depuis le mois de janvier, une nouvelle diététicienne vient une fois par mois pour échanger avec l'équipe et valider les menus de la restauration scolaire.

Enfin, en lien avec les délégués du périscolaire, les repas à thème choisis par chaque classe viennent enrichir le menu deux fois par mois. Ces actions permettent de mieux répondre aux envies des enfants et de limiter le gaspillage alimentaire. A cet égard, le restaurant scolaire de Cabannes est à l'avant-garde avec une moyenne de 40g gaspillés / jour / enfant (*bien inférieure à la moyenne nationale de 110g*). Notons que l'on parle de gaspillage alimentaire à partir de 60g. En dessous, il s'agit de déchets "ordinaires".



Les agents du service de restauration scolaire

## Des travaux dans nos écoles

A l'été 2022, une pelouse synthétique a été posée à l'école maternelle pour en finir avec la terre et les cailloux, ce qui rend l'espace plus harmonieux et plus agréable. A l'école élémentaire, la réfection de la salle d'évolution a permis de retrouver un sol sans trou et de jolis murs pour permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement plus agréable.



## Des ateliers sur le temps périscolaire



Eléction des délégués du périscolaire

Sur le temps périscolaire, notamment le temps méridien, trois ateliers thématiques sont proposés tous les midis : tournoi de foot, balle assise, activités manuelles, les petits reporters et "crée ta BD". Lors de ces ateliers, les enfants ont confectionné les couronnes qui ont orné les têtes des rois et des reines issus du partage de la galette. Un grand merci à notre équipe de restauration qui l'a réalisée !

Des réunions de délégués élus permettent également d'améliorer le service et les activités proposées aux enfants pour mieux répondre à leurs attentes.

Enfin, le C.L.A.S (*Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*) est mis en place depuis novembre dernier. Ce dispositif, financé en partie par la CAF, est ouvert à 24 enfants du cycle 3 sur invitation des enseignants qui les encadrent. **Ce service est accessible sans participation financière, tous les soirs de la semaine entre 17h et 18h.** Il permet de mieux préparer les enfants à leur entrée en sixième.



## Le grand succès du carnaval

Le carnaval du 25 mars fut une belle réussite ! Celle-ci est le fruit de la volonté et du dynamisme de plusieurs associations cabannaises : les AIL, l'APEL Sainte-Madeleine, la crèche l'Eau Vive, li Ricouletto et les Ladybugs. Environ 250 personnes de tous âges ont participé au défilé, la plupart déguisées, dans une ambiance bruyante et festive.

Seul le Caramentran n'était pas à la fête : Couvert de reproches par les enfants selon la tradition, il n'a pas fait long feu. Félicitations aux associations qui ont uni leur force créative pour offrir aux Cabannais un carnaval de rêve. Et merci aux enfants et aux adultes qui ont dansé devant un public conquis

## Li Recouletto de Cabano a fêté ses vingt ans

L'une des grandes associations de Cabannes a connu un moment fort lors de son assemblée générale en novembre dernier. Magali Rocarpin, qui fut à l'origine des Recouletto, et après plus de vingt ans d'investissement en tant que présidente dans l'association, a souhaité prendre du recul et passer la main. Tout juste élue, sa fille Pauline, maîtresse de danse reconnue dans la région, qui animait déjà la section danse et folklore du jeune âge, reprend donc le flambeau entourée d'une nouvelle équipe

Rappelons que plusieurs activités sont proposées au sein du groupe : la danse, le folklore du jeune âge, l'apprentissage du port des costumes du pays d'Arles, la couture ou le boutis. Le groupe a effectué de nombreuses sorties lors des manifestations locales et les enfants de la section danse ont été conviés à une grande rencontre à Nîmes où ils ont représenté Cabannes avec brio. La section boutis s'est également illustrée lors d'une exposition à la chapelle Saint Michel au mois de septembre.

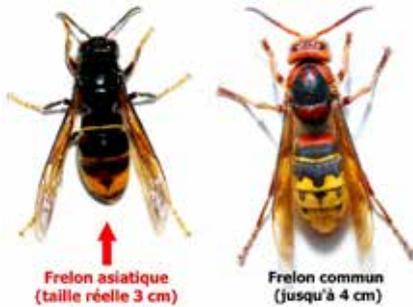
Le nouveau bureau partage l'objectif de développer un groupe vivant de maintenance des traditions et de la culture locale où la transmission s'effectue avec bienveillance et dans la bonne humeur.

Toute l'équipe travaille d'ores et déjà à la mise en place de nouvelles manifestations. La présidente tient à remercier l'ensemble des membres et salue le travail de l'ancienne équipe.

*Présidente : Pauline Rocarpin - Secrétaire: Gibson Christine - Vice-secrétaire: Joëlle Rey - Trésorière: Emmanuelle Laffay - Vice-trésorière: Marie-José Boisset*



# Pour des actions individuelles plus fortes : Luttons contre le frelon asiatique !



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

L'urgence climatique doit nous pousser à des actions individuelles plus fortes ; nous devons préserver et économiser l'eau, aider à la survie des abeilles en plantant des fleurs mellifères et en luttant contre le fléau des frelons

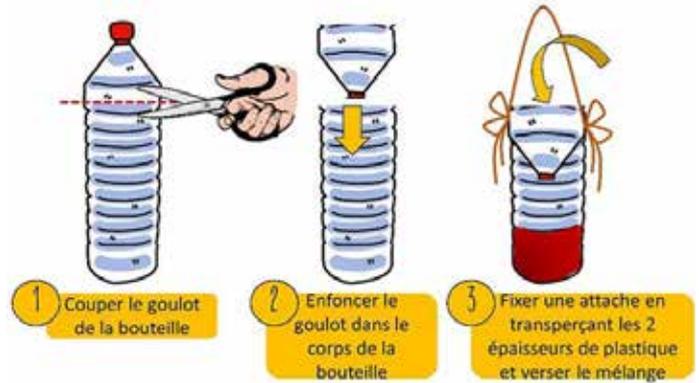
asiatiques en les piégeant dès le printemps. Si chacun agit à son échelle, les résultats en seront démultipliés. Ce sont des gestes simples et efficaces ! Dès ce mois d'avril, vous pourrez retirer à l'accueil de la Mairie des sachets de graines de plantes mellifères. Merci à tous ceux qui les sèmeront dans une jardinière sur leur balcon ou dans un petit carré de leur jardin.

Comment reconnaître le frelon asiatique, principal ennemi de nos abeilles ? Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen qui est peu agressif avec l'homme, sort à la tombée de la nuit, a le corps jaune et la tête rouge et noire. Le frelon européen doit être préservé car il participe à la lutte contre le frelon asiatique.

La réalisation d'un piège est assez facile et peu coûteuse : il suffit d'une bouteille en plastique remplie d'un mélange attractif.

Le mélange qui attirerait le plus les frelons asiatiques se compose d'un quart de bière brune, deux quarts de vin

blanc sec, et un quart de sirop de fruits rouges (cassis ou grenadine). Le vin blanc tient ici un rôle particulièrement important de répulsif pour éloigner les abeilles.



Ces pièges doivent être installés à une hauteur de 1.50 m à 3 m, de fin février à fin mai. Les pièges installés en dehors des ruchers doivent être retirés en mai pour éviter de capturer les espèces autochtones. Ils peuvent être remplacés dès la mi-septembre et jusqu'à début décembre, période au cours de laquelle les jeunes reines commencent à quitter les nids.

## SÉCURITÉ

### Accueil à la police municipale

Afin d'alléger les tâches administratives de nos policiers municipaux et de mieux les déployer sur le terrain, le maire a décidé d'affecter un agent administratif dans les locaux de la Police Municipale, boulevard Laurent Dauphin. Ainsi le public y est accueilli du lundi au jeudi inclus aux horaires de bureau. Le vendredi, à l'instar des autres jours de la semaine, la police municipale peut être jointe par téléphone de 8 heures à 19 heures au 04 90 90 40 41



Les **BONS RÉFLEXES** en cas d'**ALERTE** à **CABANNES**



## Prévention sécurité

### Plan communal de sauvegarde

Dans le cadre de notre Plan Communal de Sauvegarde, nous avons élaboré un mémento qui a été distribué dans chaque foyer fin août dernier. Il comporte les conduites à tenir et les réflexes à avoir selon les risques. Il sera prochainement présenté aux enfants dans nos écoles par la Police Municipale.

### Des alertes par message audio

Parallèlement, la commune a investi dans un système d'alerte : "Cityc Alerte", ce système nous permet de prévenir toutes les personnes vulnérables par message audio lorsqu'un risque est identifié. Vous pouvez également télécharger

l'application sur vos mobiles et ainsi être prévenu dès qu'une alerte est déclenchée (météo, préfecture, pompiers)

Actuellement, 859 habitants sont inscrits et 7 alertes ont été envoyées pour vigilances météo et canicule ces six derniers mois.

De quelques désillusions en héritage... vers de belles réalisations

Certains diraient que nous allions de Charybde en Scylla, car avant de pouvoir partager avec vous nos belles réalisations, avec l'envie toujours plus présente de rendre son lustre à Cabannes, nous avons dû affronter quelques désagréments matériels qui ont profondément contraint notre budget et de fait, nos choix.

Pour n'en citer que quelques-uns, mais assurément les plus impactants pour la vie de notre commune, nous avons subi plusieurs dysfonctionnements du système de chauffage dans des bâtiments municipaux, comme à l'école qui n'a pas été épargnée cet hiver. De même, les fuites d'eau récurrentes au sein du Pôle intergénérationnel nous ont contraints à des fermetures de salles : Il a fallu se réinventer en accord avec les intervenants pour trouver des solutions afin que tous les adhérents puissent continuer à pratiquer leurs activités. Sans parler des travaux nécessaires pour sécuriser la mairie en raison de graves malfaçons. Tous ces soucis, qui ne sont pas de notre fait et pour lesquels nous n'avons pas signé, nous les gérons au mieux, avec pragmatisme, même si leur prise en charge est chronophage pour notre équipe et pour le personnel communal, et source de dépenses imprévues.

Mais il y a ceux qui commentent les difficultés et il y a ceux qui les surmontent !

Soyez assurés que nous œuvrons toujours pour notre village avec la ferveur qui nous caractérise et ne perdons pas de vue nos objectifs. L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) en cours de construction offrira bientôt aux petit(e)s Cabannais(es) l'opportunité d'évoluer dans un espace qui leur sera entièrement dédié et où ils pourront tous être accueillis. Une autre facette de nos belles avancées : votre participation nombreuse et active aux réunions publiques autour du projet global de réaménagement urbain qui vise à connecter la place du village à l'espace Parisot et à l'îlot Vilhet. Il s'agit de construire ENSEMBLE le Cabannes rayonnant et attractif de demain, autour d'un espace d'échanges, de convivialité et de respect des usages.

Ce magazine vous présente aussi, en images, nombre de réalisations effectuées par notre personnel, que nous remercions et dont nous sommes fiers. Sans omettre plusieurs opérations conduites par des sociétés extérieures, comme la remise à neuf de la salle d'évolution à l'école, les jeux en maternelle ou certains événements festifs et culturels.

Et tout cela, sans augmenter les taux d'imposition ni recourir au plus petit emprunt depuis le début de notre mandat ! Nous ne saurions conclure sans vous réitérer, chers habitants, notre plein engagement pour Cabannes.

Sandrine REBUFFAT, rapporteur du groupe majoritaire "Vivons Cabannes Autrement"

---

Chères Cabannaises et Chers Cabannais,

C'est tardivement que je reviens vers vous, pour le traditionnel et limité espace que la majorité nous réserve afin de vous informer et vous apporter un autre son de cloche de la vie communale.

Je n'ai pas voté le mercredi 08 mars le budget communal et je m'en explique. Comme je le craignais, la dégradation de notre situation financière ne fait que s'accroître et notre épargne nette qui était encore de 642 951 euros en 2020, n'est plus aujourd'hui que de 73 549 euros ! Pour rappel celle-ci mesure notre capacité à investir, après financement des remboursements de la dette.

Ceci est le résultat d'une politique, à notre avis, désastreuse, qui a priorisé des achats correspondant à des promesses électorales, au détriment des travaux de la place (qui intégraient la réalisation d'un centre aéré mesuré et qui auraient dû démarrer en 2020). A ce jour, les travaux seraient terminés et le temps serait venu de penser aux autres projets que nous avions prévus (un gymnase par exemple). Mais évidemment, il a fallu faire autrement et décider de construire un nouveau CLSH (centre de loisirs sans hébergement) disproportionné, excentré et générateur de futurs coûts de fonctionnement qui grèveront encore un peu plus notre capacité d'autofinancement. On nous parle aujourd'hui de vendre des biens communaux, d'un nouvel emprunt, de la vente des terrains du Mas de la Poule où nous avons imaginé un petit lotissement communal social, réservé à nos primo-accédants que l'on va finalement vendre (ou pas) à un tarif inaccessible à ceux-ci... surtout à l'heure où les taux d'intérêts remontent fortement. Et que dire du manque cruel d'action ayant débouché à la fermeture de la maison de retraite, la politique menée vis-à-vis des familles avec la hausse des tarifs liés à l'enfance jeunesse, le déshabillage de notre école publique avec la disparition d'activités facultatives alors que, dans le même temps nous commençons à livrer des repas à l'école privée sans aucun agrément pour le faire ... et on en rajouterait.

Donc, non je ne peux pas soutenir l'action de cette majorité et encore moins voter un budget qui tient plus de l'entêtement que d'une véritable gestion des affaires communales.

Cabannaises, Cabannais, aujourd'hui plus qu'hier, vous devez vous exprimer, donner votre avis, vous faire entendre !

De mon côté, je serai toujours à votre écoute et continuerai contre vents et marées à vous informer !

François CHEILAN, rapporteur du groupe d'opposition Action et Confiance pour Cabannes

## Le Centre communal d'action sociale a déménagé

Depuis quelques mois, les services municipaux sont engagés dans un plan de réorganisation structurelle, opérationnelle, mais aussi spatiale. Aussi, le Centre Communal d'Action Sociale logé au sein du pôle intergénérationnel "La Durance" a déménagé au Centre Socio-Culturel Gabriel Chainé (accès Ouest, place du 08 mai 1945), depuis mi-janvier 2023. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil du public et notamment la confidentialité des entretiens, mais aussi d'optimiser les conditions de travail des services municipaux. Avec l'installation prochaine de l'A.D.M.R. au rez-de-chaussée de la Maison "Amar", Cabannes disposera en un même lieu, d'un pôle social digne de ce nom et qui évitera aux Cabannaises et Cabannais des déplacements d'une structure à l'autre.

**Le C.C.A.S. vous reçoit sur rendez-vous : lundi et vendredi matin de 8h30 à 12h30 ; mercredi et jeudi toute la journée.**

**Il peut être contacté au : 04.90.90.40.49 ou [ccas@mairie-cabannes.fr](mailto:ccas@mairie-cabannes.fr)**

### De nombreuses missions :

Rappelons que le CCAS est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la ville de Cabannes. Il est en liaison avec les institutions publiques (Etat, Conseil Départemental, CAF, Caisses de retraites...). Ses missions sont l'accueil des personnes afin de les informer sur leurs droits et les orienter. C'est également constituer des dossiers de demandes d'aides : Aide Sociale, APA



(Allocation personnalisée d'autonomie), M.D.P.H, CMU, CMU-C, Aide Juridictionnelle, Dossier de Surendettement, Action Sanitaire et Sociale (demande de prestation sociale exceptionnelle, demande de logement etc....)

Il travaille en partenariat avec : l'Association Alp'Agés Coordination (qui comporte un Pôle infos seniors destiné aux personnes âgées), l'ADMR, l'assistante Sociale CAF ou MSA, l'assistante sociale du régime général, les caisses de retraite etc....

Ses autres actions sont les aides administratives diverses, les colis de Noël à compter de 70 ans, l'aide au chauffage à compter de 65 ans, l'organisation de la semaine bleue, l'implication sur les actions de Santé et de prévention (ateliers en lien avec les caisses de retraite, également avec l'assistante sociale de la MDS...), la téléassistance.

## L'aide concrète de l'épicerie "les Paniers solidaires"

A compter de ce début avril, notre commune accueille l'épicerie solidaire ambulante "les Paniers solidaires". Ce choix fort est motivé par la volonté d'apporter une aide concrète aux Cabannais(es) en difficulté dont le reste à vivre s'élève à moins de 15 € par jour et par personne. En effet, les personnes pouvant prétendre à ce soutien sont les personnes touchant les minima sociaux comme le RSA ou l'allocation adultes handicapés (AAH)... ; les salariés et retraités à faibles revenus ainsi que les étudiants. Le CCAS pourra les renseigner et les aider dans leurs démarches.



Les paniers solidaires proposent des produits alimentaires frais et secs, produits non alimentaires, d'hygiène et du quotidien. Il s'agit de produits de première nécessité fournis par divers partenaires locaux et institutionnels. A noter, qu'aucun produit n'est complètement gratuit, il est demandé à chaque bénéficiaire de s'impliquer par une participation financière.

L'association a pour but en effet d'aider les plus démunis en mettant en place une solidarité active et responsable, de permettre aux personnes en difficulté de pouvoir s'approprier la gestion d'un budget précaire, afin qu'elles retournent à l'autonomie.

### Colis de Noël pour les seniors

Pour les inscriptions : il faut avoir 70 ans dans l'année ! Les inscriptions se font auprès du CCAS au 04 90 90 40 49 ou le Lundi, Mardi, Vendredi matin de 8h30 à 12h30 aux horaires d'ouverture au public ou [ccas@mairie-cabannes.fr](mailto:ccas@mairie-cabannes.fr), avant le 31 octobre prochain.

Les justificatifs pour bénéficier du colis (copie d'un justificatif de domicile, carte d'identité, date de naissance, téléphone) seront à fournir lors de l'inscription.

**Distribution des colis de Noël prévue les 13, 14, 15 décembre 2023** au Pôle Intergénérationnel, salle du Point Information Jeunesse, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

# Des travaux pratiques de sécurité-incendie



Pour développer “la culture de la sécurité”, des travaux pratiques de sécurité-incendie ont été organisés récemment par la municipalité.

C'est en collaboration avec l'UDSP13 (Union des pompiers) que les 16 et 28 février a eu lieu une formation sécurité-incendie au sein de la collectivité.

50 agents communaux ont participé à cet enseignement très enrichissant ayant pour but : la manipulation des extincteurs, l'évacuation des personnes et l'exploitation des moyens de secours selon divers bâtiments communaux.

Ainsi, 4 sessions ont pu être organisées sur différents sites : Pôle intergénérationnel, Mairie, Centre socio-culturel et Ecole élémentaire.

Un vrai plus pour le personnel dans l'application des procédures d'évacuation en cas d'incendie (exercices d'évacuation en situation réelle avec enfants, usagers, personnels) ainsi que pour une utilisation efficace des moyens de secours adaptés. Cette formation vient d'être étendue aux élus.

# Le dialogue social renouvelé et renforcé avec le personnel municipal

Les élections des représentants du personnel ont eu lieu en mairie de Cabannes, comme dans toutes les communes de France, le 8 décembre dernier. Depuis le 1er janvier 2023 et pour 4 ans, ces nouveaux représentants (3 titulaires et 3 suppléants) sont membres officiels du Comité Social Territorial (CST), nouvelle instance de concertation où ils siègent au côté des conseillers municipaux désignés en début de mandat.

Remplaçant les anciens Comités techniques et les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), le nouveau CST s'inscrit dans l'objectif de promotion d'un dialogue social plus stratégique, favorisant la participation des fonctionnaires à la définition des orientations en matière de politique des ressources humaines.

Concrètement, le CST doit intervenir dans sept grands domaines de compétence : l'organisation et le fonctionnement des services, l'accessibilité des services et la qualité des services rendus, les orienta-

tions stratégiques sur les politiques de ressources humaines, les lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, les enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations, les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale et enfin la protection de la santé physique et mentale, l'hygiène, la sécurité des agents dans leur travail, l'organisation du travail, le télétravail, l'amélioration des conditions de travail.

En 2023, notre priorité sera de travailler sur l'amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité de nos agents, notamment à travers la finalisation du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels). Gageons que les débats seront animés, respectueux et fructueux !

Pour ne pas perdre de temps, des travaux pratiques de sécurité-incendie ont été organisés récemment par la municipalité !

### Bienvenue

- HADEK Imran, le 3 Janvier
- BERMENT Victoire Cécile, le 11 Janvier
- AMIRA Yanis, le 20 Janvier
- MORIN Cameron Marc Eric, le 3 Février
- COSTA Haylee, le 26 Février
- LIGNY Maxence Kao-Linh Paul, le 2 Mars
- ROUILLÉ Rafaël Joseph Francisco, le 20 Mars

### Ils nous ont quittés

- MELCK Daniel Joseph, le 18 Janvier
- TAGLIAVIA épouse PITRAT Marie Anne, le 21 Janvier
- FERNANDEZ CORTES Francisco, le 3 Février
- FARAGASSO Vve AYGLON Immacolata, le 3 Février
- COGNARD épouse BARRAL Catherine Renée, le 4 Février
- CHAVANNE Sylvie Laurence Chantal, le 10-Février
- KADDOURI Hasnae, le 13 Mars
- LAUTELLIER Williams René Roger, le 17 Mars
- MARIE Franklin Charles Bernard, le 18 Mars
- THUY Jean Eugène, le 24 Mars
- FAYOLLE Vve GOUJON Marie-Antoinette Adrienne, le 24 Mars
- PONS Vve MICHEL Marguerite, Le 27 Mars

### Mariages - Pacs

- BARTHÉE Davy et NICOLAS Sabrina, le 24 Mars

## Le permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne

Pour lutter contre l'habitat indigne, Terre de Provence Agglomération a mis en place la demande d'autorisation de mise en location : le "permis de louer". Chaque propriétaire d'un bien à la location situé dans les cœurs de villes de Cabannes, Barbentane, Châteaurenard, Orgon et Rognonas doit déposer une demande en cas de première mise en location ou de changement de locataire.

**Pourquoi ?** Gage d'un habitat digne, ce dispositif permet de contrôler l'état du parc locatif pour lutter contre les situations d'insalubrité et contre les marchands de sommeil. Il présente plusieurs avantages en constituant un label de qualité du logement pour le propriétaire, en assurant un logement digne aux locataires ou en luttant contre

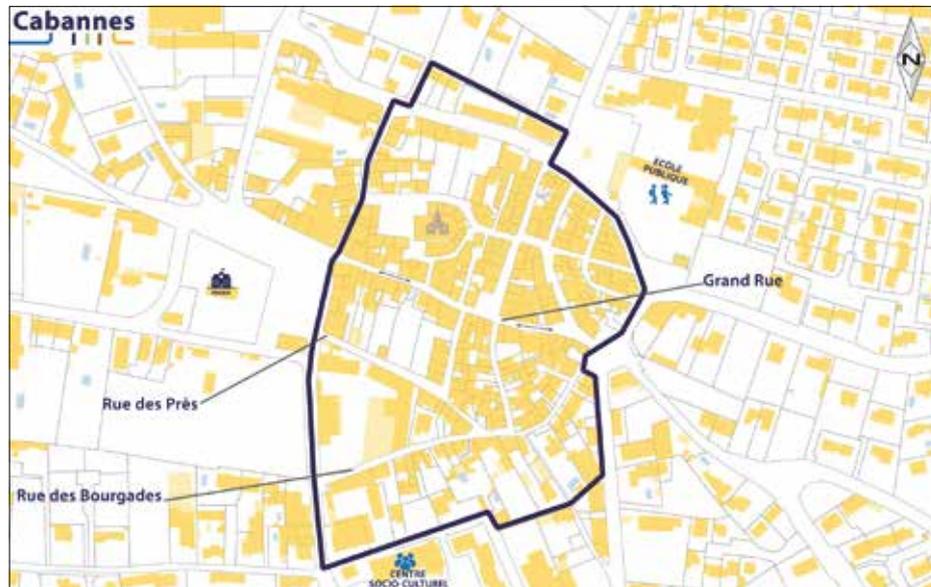
les marchands de sommeil...

**Comment ?** Vérifier si votre logement est concerné en téléchargeant le formulaire CERFA n°15652\*01 disponible sur le site de Terre de Provence Agglomération ou en déposant votre demande à l'accueil de votre mairie ou par courriel ([habitat-location@terredeprovence-ag-glo.com](mailto:habitat-location@terredeprovence-ag-glo.com))

**Quelles suites ?** Après dépôt de votre demande, un technicien de Soliha Provence prendra contact avec vous pour organiser la visite du logement.

**Trois possibilités :**

- **Autorisation :** la visite du bien n'ayant révélé aucune anomalie, le permis de louer est délivré pour une durée de deux ans



## PERMIS de LOUER



« Votre agglomération instaure la demande d'autorisation préalable à la mise en location dans votre commune : le « permis de louer ».



- **Autorisation avec réserves :** la demande est acceptée, sous réserves que des travaux mineurs soient réalisés avant la mise en location. En effet, des désordres mineurs ont été relevés lors de la visite technique. Les travaux devront être réalisés dans un délai de trois mois suite à la réception du recommandé avec avis de réception. Il sera nécessaire de fournir des justificatifs de la bonne exécution des travaux (photos, factures...).
- **Refus :** en cas de manquement pouvant porter atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants, Terre de Provence Agglomération opposera un refus à la demande par recommandé avec avis de réception. Il sera proposé au propriétaire de déposer un nouveau dossier dès lors que les travaux prescrits auront été effectués.

La location d'un bien en dépit d'une décision de refus expose le bailleur à une amende pouvant aller jusqu'à 15000 €.

## Nos conseils pour un tri plus simple

Dans la colonne ? dans le sac jaune ? dans la poubelle à ordures ménagères ? **N'hésitez plus car aujourd'hui, c'est terminé ! Tous les emballages se trient !**

Déposez tous vos emballages en plastique, papier, métal ou carton léger comme les pots de yaourt, les barquettes de viande, les sachets, les films ou les suremballages dans la colonne dédiée ou le sac jaune.

**Les bons gestes :** bien les vider, inutile de les laver, ne pas les emboîter ensemble, les uns dans les autres.



# Mise en conformité de l'adressage communal

La loi 3DS du 20 juillet 2021 promulguée le 21 février 2022 ne reconnaît en France plus qu'une seule source d'adresse : la Base Adresse Nationale (BAN) et, comme unique responsable de cet adressage : la commune. L'objectif de cette loi est que toutes les communes, sans exception, aient un adressage fiable et référencé dans la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration. Pour que les adresses de la commune soient fiables et correctement référencées, celle-ci doit les certifier auprès de la BAN.

La qualité de certification est essentielle car une certification approximative peut avoir des répercussions importantes voire dramatiques sur la vie des administrés, notamment lors de l'intervention des secours. Une adresse certifiée doit garantir un accès certain et rapide à une habitation par géolocalisation.

Un bon adressage communal améliore : votre sécurité (services d'urgences, police, gendarmerie) ; l'efficacité des services (distribution du courrier, livraison de colis, aides à domicile) ; le développement des services (raccordement à la fibre, opérateurs GPS, applications de géolocalisation (waze...)) ; les fournisseurs d'énergie...

La qualité de l'adresse relève donc de l'intérêt général, et la normalisation de l'adresse est une condition d'égalité entre les citoyens. Il importe donc que vous ayez connaissance de la démarche de dénomination et numérotation des voies que la municipalité a décidé d'engager pour améliorer les services rendus aux Cabannais(es).

S'agissant d'une opération précise, sérieuse et chronophage, ce travail a été confié à un prestataire qui avait déjà effectué une étude préalable en 2016. L'opération sera réalisée durant l'année 2023 ; nous vous tiendrons informés de son avancée.

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - SERVICE DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES  
Inscriptions encombrantes. Carte déchets verts. Distribution de sacs jaunes.

**Du Lundi au Vendredi 8H30 -12H et de 13H30-17H**

Véronique BRUN : 04.90.90.40.40 / Gisèle VIAL : 04.90.90.40.59 - [contact@mairie-cabannes.fr](mailto:contact@mairie-cabannes.fr)

### GUICHET UNIQUE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Accueil du public le lundi et Jeudi de 7H45 à 12H et de 13H à 17H30

Mardi, Mercredi et Vendredi de 7h45 à 12H

Sandra GRENIER : 04.90.90.40.58 - [guichet.unique@mairie-cabannes.fr](mailto:guichet.unique@mairie-cabannes.fr)

### SERVICE ÉTAT CIVIL - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE - AFFAIRES MILITAIRES

Accueil du public aux horaires d'ouverture de la Mairie, sauf le mercredi après-midi

Christine BLARQUEZ : 04.90.90.40.57 - [citoyennete@mairie-cabannes.fr](mailto:citoyennete@mairie-cabannes.fr)

### SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES - URBANISME - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur RDV les Lundi, mercredi et jeudi matin

Contactez le service de préférence par téléphone aux horaires d'ouverture de la Mairie ou par e-mail

Sandy AUCHERE : 04.90.90.40.52 - [urbanisme@mairie-cabannes.fr](mailto:urbanisme@mairie-cabannes.fr)

### CCAS - AFFAIRES SOCIALES - EMPLOI - LOGEMENT

Ouvert au public sur rendez-vous :

Lundi et vendredi matin de 8h30 à 12h30

mercredi et jeudi (journée)

Sylvie FÉRAUD - 04.90.90.40.49

[ccas@mairie-cabannes.fr](mailto:ccas@mairie-cabannes.fr) / [emploi@mairie-cabannes.fr](mailto:emploi@mairie-cabannes.fr)

### POLICE MUNICIPALE

Horaires accueil du public du lundi au jeudi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H

Horaires Police Municipale du lundi au vendredi de 8H à 19H

04.90.90.40.41 - [police.municipale@mairie-cabannes.fr](mailto:police.municipale@mairie-cabannes.fr)

### SERVICES TECHNIQUES : 317 route de Saint-Andiol

Point d'accès volontaire des déchets verts au quai "Déchets Verts"

Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h - Samedi de 8h à 10h

### SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE, DE LA COMMUNICATION ET DES FESTIVITÉS

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h 30 - 12h et 13h 30 - 17h, 04.90.90.47.96.

### MÉDIATHÈQUE LÉOPOLD VIDAU

Mardi 9H30 - 12H - Mercredi 9H - 12H / 14H - 18H - Vendredi 15H - 18H  
Samedi 9H-12H

Myriam LE ROY - 04.90.90.47.96 - [mediathèque@mairie-cabannes.fr](mailto:mediathèque@mairie-cabannes.fr)

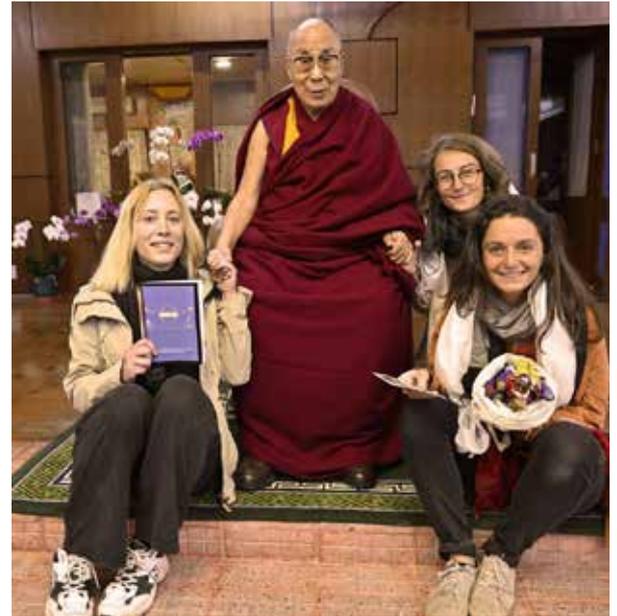
### PERMANENCE ELUS

WEEK-END : 06.72.58.73.70 ou 06.72.58.97.24

# L'extraordinaire périple à deux roues d'Anaïs et Jessica de Cabannes jusqu'en Inde

Entre exploit sportif et aventure humaine, le périple que viennent d'effectuer Anaïs et Jessica sur près de 14.000 km restera gravé dans la mémoire de beaucoup d'entre nous ! Depuis leur départ de Cabannes en mars 2022 et au fil de leur parcours passé par 15 pays différents, les photos, les témoignages et les histoires postés sur les réseaux sociaux auront fait voyager bon nombre de supporters du fameux tandem et fait découvrir des paysages magnifiques.

*"Notre défi, c'était d'aller à Dharamshala en Inde à vélo en partant de Cabannes en huit mois ! C'était de relier ces mondes en hissant des drapeaux de prières, symboles de paix, d'harmonie,*



*de sagesse et de compassion, tout au long du trajet et jusqu'à Dharamshala, terre d'accueil du Dalaï Lama et des Tibétains en exil. Ce défi, nous l'avons baptisé Pastis-Momo comme le trait d'union entre l'apéritif anisé et le ravioli tibétain" écrivent-elles avec cet humour qui est leur marque de fabrique.*



Italie, Slovénie, Croatie, Bosnie, Monténégro, Albanie, Macédoine, Grèce, Turquie, Géorgie, Arménie, Iran, Emirats Arabes Unis et enfin l'Inde ! Il suffit de reprendre les étapes de ce circuit pour

mesurer pleinement cette aventure qui aura nourri de grandes découvertes, évidemment de belles rencontres et surtout un moment incroyable ! Le 9 novembre dernier, en effet, toutes deux ont été officiellement reçues par le Dalaï Lama en personne. Une audience hors du temps qui restera le point d'orgue de cette épopée qui touche bientôt à sa fin.

Arrivées à Lyon il y a quelques jours, Anaïs et Jessica sont aujourd'hui sur la route et toujours à vélo pour rentrer à Cabannes le 23 avril prochain. Soutien fort de ce défi, la mairie de Cabannes leur réservera un accueil chaleureux.



*Départ de Cabannes des deux aventurières*

## Gilles Mourgues : "Je suis très fier d'elles"

Entre passion et intérêt, Gilles Mourgues a suivi de près le périple de nos deux cabannaises. Il n'a du reste eu de cesse de les encourager au travers de plusieurs messages adressés au bout du monde.

*"Je tiens à féliciter nos deux aventurières pour avoir réalisé leur projet ambitieux ! J'avoue que ce défi me paraissait irréalisable. Quelle leçon et quel courage. C'était un bonheur de lire leurs aventures, écrites avec beaucoup de suspens, de poésie... Toutes deux nous ont donné une belle leçon d'humilité et de courage. Je suis très fier d'elles !"*

## Rendez-vous le 23 avril

Actuellement sur la route depuis Lyon, Anaïs et Jessica seront prochainement de retour à Cabannes. Pour les accueillir du mieux possible, après cette incroyable aventure, **nous vous donnons rendez-vous très nombreux au plan d'eau communal de Cabannes le 23 Avril à 11h !**

# AGENDA à afficher sur son réfrigérateur !

## Avril

### • Samedi 22 avril - Concert à l'église

L'Association des Amis de l'Orgue organise un concert en partenariat avec la route des orgues en Vaucluse et en région sud.

**Ce concert aura lieu à l'église de Cabannes le samedi 22 avril 2023 à 20h30.**

Il sera composé d'œuvres originales et transcriptions pour soprano, violon et orgue.

### • Dimanche 23 avril - Vide-grenier autour des arènes

L'association Energy'fun Music organise un vide-grenier autour des arènes de Cabannes.

**le dimanche 23 avril à partir de 8 heures.**

*(Buvette et petite restauration sur place, avec diverses animations).*

**Arrivée des exposants à partir de 6 heures.**

Renseignement et réservation : 06 52 12 88 21 ou 06 95 50 47 25

### • Jusqu'au 25 avril - Exposition à la Médiathèque

Exposition tout public sur le thème "les Abeilles" organisée à la Médiathèque

### • Mercredi 26 avril - Atelier à Médiathèque

Activité jeunesse : "Atelier créatif ou artistique" à la médiathèque

**le mercredi 26 avril à partir de 14h30**

## Mai

### • 8 mai - Cérémonie commémorative fin de la guerre de 39/45

Cérémonies organisées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 par le Groupement des Anciens Combattants de Cabannes (GACC) : 8 mai : fin de la guerre de 39/45 - 8 juin : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine -18 juin : journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle.

### • 27 et 28 mai - Le défi des 999

#### • Samedi 27 mai, place de la mairie

à 11h : animation DJ

à 12h : départ du 333

14h : départ du 999

de 15h à 17h : concert avec le groupe Windshaker

de 19h à 23h : animation DJ

ambiance bodéga



#### • Dimanche 28 mai, place de la mairie

11h : encierro de taureaux

12h : animation DJ

de 14h à 16h : concert avec le groupe Warm'Up (www.le-defi-des-999.com)

### • Mercredi 31 mai - Atelier à Médiathèque

Activité jeunesse : "Atelier créatif" à la médiathèque le mercredi 31 mai à partir de 14h30

## Juin

### • Vendredi 2 Juin - Fête des voisins

La "Fête des Voisins", premier rendez-vous citoyen sur la planète, **aura lieu le vendredi 2 juin 2023.**

la date habituelle (dernier WE du mois de mai) a été décalée à cause du week-end prolongé de la Pentecôte.

Dans un contexte post covid, cette 24<sup>ème</sup> édition sera l'occasion pour nos concitoyens

de se retrouver dans un esprit de partage et d'échange

### • Vendredi 2 Juin - Forum Séniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Cabannes organise un Forum pour les séniors en quête d'information et d'idées pour améliorer leur quotidien et leur bien-être.

**Cette manifestation aura lieu le vendredi 02 juin de 9h à 15h au Centre Socio-Culturel Gabriel Chaîne.**

### • Vendredi 9 juin - Soirée musicale

**A 19h : avec le groupe Reverse au Patio**

de l'Espace Intergénérationnel la Durance pour une belle soirée musicale aux couleurs des sons pop-rock et de la chanson française.



### • Tout le mois - Exposition à la Médiathèque

Exposition d'Hervé Tullet réalisée à partir des œuvres réalisées par les enfants de l'école Sainte-Madeleine

### Atelier à Médiathèque

Activité jeunesse : "Atelier créatif" à la médiathèque le mercredi 28 juin à partir de 14h30

## Juillet

### • 1<sup>er</sup> Juillet : Nuit du Blues aux arènes (voir page 16)

